MISE EN OEUVRE DU FONDS VERT EN HAUTE-SAVOIE

				- -
MESURES DU FONDS VERT	ENVELOPPES (régionale et Départementale 74)	INSTRUCTION DES DOSSIERS	MODALITES DE FINANCEMENT	COORDONNEES DES CORRESPONDANTS REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX
MESURES REGIONALES - DECISION PREFET DE REGION				
Recyclage des friches	19 M	DREAL		relais local de la DDT : Elois DIVOL, chef du service aménagement et risques Au 04 50 33 77 82 – elois.divol@haute-savoie.gouv.fr Florent GODET, adjoint au chef de service aménagement et risques au 04 50 33 79 44 florent.godet@haute-savoie.gouv.fr, Jean-Claude Decot au 04 50 33 79 69 – jean-claude.decot@haute-savoie.gouv.fr, ddt-sar@haute-savoie.gouv.fr
Renforcement du tri à la source et de la valorisation des déchets	3,776 М	ADEME	soutien par un forfait à l'habitant pour la collecte (10 € maximum/habitant desservi) et dans un montant maximum d'aide de 55% des dépenses prévisionnelles d'équipements éligibles ; soutien jusqu'à 55% pour les équipements de gestion de proximité ; soutien jusqu'à 70% des actions de communication, sensibilisation, formation ou soutien d'un ou plusieurs chargés de mission ; soutien jusqu'à 55% pour les installations de valorisation (sauf pour les installations de méthanisation 45% maximum).	
Accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030 (SNB)	7,8 M	Agence de l'eau/DREAL		relais local de la DDT: Aurore TUAL, adjointe au chef du service eau environnement au 04 50 33 77 66 - aurore tual@haute-savoie.gouv.fr ddt-see@haute-savoie.gouv.fr
Renaturation des villes et villages (parcs, jardins, renaturation des sols, végétalisation, restauration réseau hydrographique)	6,2 M	Agence de l'eau		relais local de la DDT: Elois DIVOL, chef du service aménagement et risques au 04 50 33 77 82 - elois.divol@haute-savoie.gouv.fr Aurore TUAL, adjointe au chef du service eau environnement au 04 50 33 77 66 - aurore.tual@haute-savoie.gouv.fr ddt-see@haute-savoie.gouv.fr
nya egrapinya ej			MESURES DEPARTEMENTALES – DECISION PREFET DE DEPARTE	-
Rénovation énergétique bâtiments publics locaux, développement énergies propres, réseaux urbains de chaleur et de froid renouvelables	1,650 M	Préfecture/sous- préfectures	- plafonnement de la dépense à 1 M€ - taux de base à 20 %	Arrondissement d'Annecy: Catherine AYMA au 04 50 33 62 82 – catherine.ayma@haute-savoie.gouv.fr Arrondissement de Bonneville: Karine VAN BAAL au 04.50.97.83.76 – karine van-baal@haute-savoie.gouv.fr Arrondissement de Thonon-les-Bains: Monique ROLLET au 04.50.81.15.63 – monique.rollet@haute-savoie.gouv.fr Arrondissement de St Julien-en-genevois: - Yanis AOUMAR au 04.50.35.37.08 - yanis.aoumar@haute-savoie.gouv.fr - Maeliss MAS-WESSIER au 04.50.35.37.80 –maeliss.mas-wessier@haute-savoie.gouv.fr
Rénovation des parcs luminaires d'éclairage public	417 409 €	Préfecture/sous- préfectures	- plafonnement de la dépense à 1 M€ - taux de base à 20 %	Arrondissement d'Annecy: Catherine AYMA au 04 50 33 62 82 – catherine.ayma@haute-savoie.gouv.fr Arrondissement de Bonneville: Karine VAN BAAL au 04.50.97.83.76 – karine.van-baal@haute-savoie.gouv.fr Arrondissement de Thonon-les-Bains: Monique ROLLET au 04.50.91.15.63 – monique.rollet@haute-savoie.gouv.fr Arrondissement de St. Julien-en-genevois: - Yanis AOUMAR au 04.50.35.37.08 – yanis.aoumar@haute-savoie.gouv.fryanis.aoumar@haute-savoie.gouv.fr - Maeliss MAS-WESSIER au 04.50.35.37.80 –maeliss.mas-wessier@haute-savoie.gouv.fr
Prévention des inondations	1,756 M	DDT	Axe 1 : PAPI : Pour les actions déjà inscrites dans un PAPI : taux de financement compris entre 10 et 20 %. Pour les nouvelles actions, taux de financement de minimum 20 %. Axe 2 : GEMAPI : maxi 80 % sauf A5 forfait de 200 x nb de km de digues gérées par le système d'endiguement - en complément du fonds Barnier, cumulable avec autres aides de l'État si nécessaire (tenir compte impact écologique et exemplanité du projet et capacité financière collectivité)	Elois DIVOL, chef du service aménagement et risques au 04 50 33 77 92 – elois.divol@haute-savoie.gouv.fr Geraldine BERNHARD, cheffe de cellule prévention des risques au 04 50 33 78 32 - geraldine.bernhard@haute-savoie.gouv.fr Genevève SERPETTE, adjointe à la cheffe de cellule prévention des risques au 04 50 33 78 38 - genevieve.serpette@haute-savoie.gouv.fr ddt-sar@haute-savoie.gouv.fr
Prévention des risques d'incendie de forêt et protection contre les feux	126 945 €	DDT	Pas de fixation de taux (tenir compte du niveau de priorité du projet pour certaines mesures) - bonifiation lorsque le territoire est doté d'au moins un PPRIF - Cumul avec autres subventions de l'État si necessaire	Damien ASSADET, chef du service eau et environnement au 04 50 33 77 64 – damien.assadet@haute-savoie.gouv.fr Laurent GEORGE, chef de cellule milieu naturel, forêt, chasse au 04 50 33 78 05 -laurent.george@haute-savoie.gouv.fr ddt-see@haute-savoie.gouv.fr
Appuyer les collectivités de montagne soumises à des risques émergents (Amélioration de la connaissance des risques glaciaires et périplacaires en montagne et mesure de prévention/protection pour sites à enjeux	1,626 M	DDT	Pas de fixation de taux (tenir compte impact écologique et exemplarité du projet et capacité financière collecticité) - en complément du fonds Barnier, cumulable avec autres aides de l'État si nécessaire	Elois DIVOL, chef du service aménagement et risques au 04 50 33 77 82 – elois.divol@haute-savoie.gouv.fr Geraldine BERNHARD, cheffe de cellule prévention des risques au 04 50 33 78 32 - geraldine.bernhard@haute-savoie.gouv.fr Genevève SERPETTE, adjointe à la cheffe de cellule prévention des risques au 04 50 33 78 38 - genevieve.serpette@haute-savoie.gouv.fr ddt-sar@haute-savoie.gouv.fr
Accompagnement du déploiement des Zones à faibles émissions mobilité (ZFE- m) – sobriété en matière de mobilité (parkings relais, car express, vélos cargos)	2,034 M	DDT	Taux entre 30 % et 80 %, recommandé 50 % cumulable avec autres aides de l'État si nécessaire	Frédéric CHAPTAL, chef du service transition énergétique et mobilités au 04 50 33 79 41- frederic.chaptal@haute-savoie.gouv.fr Lionel PUPPIS chef de la cellule déplacement au 04 50 33 79 52 – lionel.puppis@haute-savoie.gouv.fr ddt-stem@haute-savoie.gouv.fr
Covoiturage (voies réservées, dispositifs de réservation, schémas directeurs départementaux, incitations financières aux conducteurs/passagers)	592 188 €	DDT	Taux maxi de 80% - cumul possible avec autres aides de l'État si nécessaire - possibilité de proposer des taux de base variant entre 20 % et 50 % selon la nature des projets : - 50% pour les schémas directeurs départementaux d'aires de covoiturages, documents de planification locale de covoiturage et étude de potentiel de covoiturage covoiturage; signalétiques sur la base d'une assiette de locôtindicatif de 3.000 E/place ; 20% pour la réalisation des aires, parking de covoiturage, signalétiques sur la base d'une assiette de locôtindicatif de 3.000 E/place ; 50% pour les lignes de covoiturage (dont les infrastructures, les frais de fonctionnement pour les toris premières années de fonctionnement, l'ingénierie de projet et l'amination) sur la base d'une assiette de coût indicatif de 90.000 (Pligne pour des lignes structurantes ; 50% pour les travaux de voies réservées ; 50% pour l'ingénierie associée aux actions de communication et d'animation à la pratique de covoiturage ; Selon le principe de 1£ de soutien de l'Etat pour 1£ versé par la collectivité (mesure 8 du plan covoiturage), il sera pris en charge 50% du budget alloué à la campagne d'incitation financière locale (comprenant les incitatifs versés pour une année au maximum et les coûts associés au dispositif d'allocation).	lddt-stem@haute-savoie.gouv.fr
ngénierie d'animation et de planification de la transition écologique	230 958 €	DDT	En attente cahier d'accompagnement de la mesure	Elois DIVOL, chef du service aménagement et risques au 04 50 33 77 82 – elois.divol@haute-savoie.gouv.fr Florent GODET, adjoint au chef de service aménagement et risques au 04 50 33 79 44 – florent.godet@haute-savoie.gouv.fr ddt-sar@haute-savoie.gouv.fr
Enveloppe départementale pour les différentes mesures	8,433 M €			
Enveloppe départementale accompganement CVAE	5,670 M	Enveloppe à desti	nation des seules collectivités concernées par la réforme	
TOTAL ENVELOPPE DEPARTEMENTALE	14,103 M			